



CFDT SF3C - Antenne Essonne
12 Place des terrasses de l'Agora
91000 EVRY
Tél. 01 60 87 05 30 **Fax** 01 60 78 76 03
Courriel : 91@cfdt3c.org
Internet : www.cfdtsf3c.org

Septembre 2009

Le CTC de Bondoufle à l'heure des changements horaires !

À partir du 26 octobre 2009, les régimes de travail des brigades : **Fixe Matin, Mixte, Fixe Après-Midi et SPAM** vont changer.

À défaut d'accord majoritaire, la direction du centre peut mettre en place des régimes de travail non négociés. Point positif : il ne nous est pas proposé un accord global, mais la possibilité de signer un accord partiel, brigade par brigade. C'est à ce titre que les organisations syndicales ont été conviées à des négociations sur les régimes de travail du CTC.

Après une HMI, de nombreuses AG et une bilatérale (CFDT et la Direction), la CFDT a porté jusqu'au bout des négociations, avec détermination, les revendications du personnel.

Synoptiques des régimes de travail par brigade

SAR du matin

➤ Régimes de travail de la brigade fixe matin

Le temps de travail est réparti dans le cadre d'une période de travail à 35h en cinq jours: du mardi au samedi de 5h50 à 12h50, avec cinq samedis sur six travaillés.

La pause journalière est de 30 min et 25 jours de CA.

Commentaire CFDT : de 1 samedi de libre sur 8 proposé en début de négociation pour arriver à 1 samedi de libre sur 6 nous semble aller dans la bonne direction.

Si les agents soutiennent cette proposition, nous signerons l'accord Fixe Matin.

➤ Régimes de travail de la brigade mixte

Également réparti sur une période de 35h avec un samedi sur trois travaillé de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi avec une pause de 50 min entre 12h et 12h50 (ramener la pause à 45mn et finir la vacation à 16h25 se fera sans difficulté s'il y a une demande des agents).

Les samedis, la prise de service est : de 8h à 13 h avec une pause de 20 mn inclus dans le temps de travail.

Le nombre de CA est de 25 jours pour tous. Ce régime est de loin le meilleur même s'il ne satisfait pas tout le personnel.

Des deux scénarii proposés par la direction du centre à savoir : Un samedi travaillé sur deux ou un samedi sur quatre, celui incluant un samedi sur trois semble être le bon.

Commentaire CFDT : les agents revendiquaient 1 samedi travaillé sur 4, mais étaient ouverts au 1 samedi travaillé sur 3. De plus, la prise de service à 8h30 semble mieux convenir à cette brigade dite des « mamans ».

Dans cette brigade, après avis du personnel, nous pensons qu'un accord est possible.

SAR d'Après Midi

➤ Régimes de travail de la brigade fixe après midi

Le temps de travail de cette brigade est réparti dans une période de 35h de 13h à 20h du lundi au vendredi avec une pause de 30 min. Un samedi sur six sera travaillé de 8h à 13h avec pause de 20 min. Les 25 jours de CA seront appliqués.

N'ayant pas trouvé de personnel volontaire et en nombre suffisant (7 à 10 agents), la direction du centre n'a pas souhaité constituer une brigade bis Fixe Après-Midi. La CFDT a demandé à la direction de lancer une concertation individuelle des personnels souhaitant faire partie de cette brigade.

La direction du centre a pris la décision de maintenir le samedi matin travaillé toutes les six semaines arguant une amélioration par rapport à l'existant (un samedi après midi travaillé sur quatre).

Commentaire CFDT : La CFDT pense que notre Direction ne s'est pas donnée les moyens d'explorer la possibilité de créer une brigade Fixe AM bis. La CFDT conteste la méthode de sondage employée par notre Direction (à quel agent a-t-on proposé cet horaire ?). Peut-être notre Direction n'avait-elle pas une intention farouche de trouver une solution ? Même pour un samedi sur 6, nous pensons qu'il y a dégradation des conditions de travail des agents concernés. Comment notre Direction peut-elle y voir une simple amélioration des cycles (du 1 samedi Après Midi sur 4, ses agents vont passer d'un samedi matin travaillé sur 6) lorsqu'un agent finissant à 20h devra, en fonction de son lieu d'habitation et de son moyen de transport, être à nouveau présent à 8h le lendemain matin. Pour la CFDT, ce scénario reste inacceptable en l'état actuel.

Sauf avis contraire des agents, la CFDT ne signera pas l'accord Fixe Après Midi.

➤ Régimes de travail de la SPAM (Spécial après midi)

Les agents travaillent sur une période de 35 h chaque jour du lundi au vendredi de 14h30 à 21 h30 avec une pause journalière de 40 min et 25 jours de CA.

Concernant cette brigade, hormis les 40 min de pause repas, la direction a acté les 35h sec sans repos de cycle.

Commentaire CFDT : la CFDT a rappelé l'historique de cette brigade qui aura connu plusieurs heures de fin de service, 20h, puis 20h30 pendant un moment, ensuite 21h00 quelques années plus tard et aujourd'hui, 21h30. Les Rycyc étaient liés à ces modifications d'horaires de fin de service. Certes, au vu des impératifs industriels que rencontre notre établissement, il était certainement possible de trouver un scénario intermédiaire, satisfaisant aussi bien la volonté pour les agents de garder quelques repos et ne pénalisant pas excessivement la production. Notre Direction est néanmoins restée inflexible sur la mise en place des 35h sec. Face à cette intransigeance, la CFDT a proposé qu'il y ait au moins 1 Repos « symbolique » toutes les 8 semaines, proposition mise à l'étude. L'avis sera donné lors de la présentation de l'accord SPAM.

Si cette proposition venait à être acceptée, les agents décideront de notre signature de l'accord SPAM.

Les négociations continuent et chacun doit prendre ses responsabilités. La CFDT prendra pleinement les siennes et défendra avant tout l'intérêt des agents. S'il est vrai que nous n'avons pas obtenu satisfaction sur certaines de nos propositions, des avancées non négligeables ont néanmoins été faites dans certaines brigades. La CFDT demande au personnel de s'engager auprès de ses militants pour la signature ou non d'un accord par brigade.

Était-il nécessaire de mettre en place de tels bouleversements dans la vie de chaque agent avant la fermeture dans 2 ans de notre Établissement ? « **Les économies** » engendrées par cette réorganisation ne va-t-elle pas coûter finalement très cher à La Poste dans ses effets ? La CFDT se pose la question !!!

Venez nombreux vous exprimer à la prochaine HMI du 06 Octobre 09